**Circonscription IEN NIORT OUEST ET PRÉÉLÉMENTAIRE**

**ECOLE PRIMAIRE PUBLIQUE J. PREVERT**

**Téléphone**

05 49 04 95 80

**Courriel**

ce.0790320U@ac-poitiers.fr

**Adresse**

410 RUE DES ECOLES

79270

EPANNES **Conseil d’école du 7 novembre 2017**

 **Ecole J. PREVERT d’Epannes**

**Présents :**

Enseignants : Mmes Bousseau, Marty, Charles, Liégeois et M.Dieumegard

Parents élus : Mmes Bouleghlem, Morineau, Roussel, Bardor, Bequet (titulaires)

Personnel municipal : Carole Poustay, et Christine Janvier (nouvelle équipe de cantine à la rentrée 2017), Monique Terrade

DDEN : Mme BRELAY Françoise

Mairie : M. Beaufils (Maire), M. Brule (élu chargé des affaires scolaires)

**Excusés :** Mme PARIZOT (IEN), M Dugast (enseignant), Mme Dudognon (enseignante du RASED)

Début du Conseil d’école : 18h07

1. **Présentation du conseil d’école et son fonctionnement**
* Tour de table des membres et présentation des nouveaux membres.
* Résultats des élections 2017 pour les RPE :

Inscrits : 157

Votants :86

Taux de participation (en hausse par rapport à l’an passé) :54,78% (53,85% l’an passé)

Votes blancs ou nuls :16

Nombre de sièges : 5

Elues titulaires : Mmes Bouleghlem, Morineau, Roussel, Bardor, Bequet

Elues suppléantes : Mmes Moretti, Herblot, Teslak.

* Présentation des articles D411-1, D411-2 sur la composition, la fonction et les attributions du conseil d’école. Ces derniers ont été envoyés par mail aux Représentants des parents élus.

Précision sur le rôle et la fonction du DDEN (Délégué Départemental de l’Education Nationale) : le DDEN est nommé officiellement pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants, à l’école et autour de l’école.
Les délégués sont désignés par l’Inspecteur d’Académie, Directeur des Services de l’Education Nationale.
Il facilite les relations entre tous les partenaires de l’Ecole publique pour le bien être des élèves.

1. **Les effectifs et l’organisation des classes à la rentrée 2017**

103 élèves à la rentrée du 4 septembre 2017.

5 classes :

PS/MS = 12 PS/7MS = 19 Mme Bousseau et M. Dugast

MS/GS : 8MS/12GS = 20 Mme Marty

CP/CE1 : 9 CP/10 CE1 = 19 Mme Charles

CE2/CM1 : 16 CE2 + 7 CM1 = 23 M. Dieumegard

CM1/CM2 : 7 CM1 + 15 CM2 = 22 Mme Liégeois et Dugast

A la même époque l’an passé, il y avait 112 élèves.

Pour l’an prochain : 88 élèves, et un nombre de PS inconnu à ce jour (les TPS ne sont pas comptabilisés)…

1. **Le projet d’école et les actions sur l’année**

Le projet d’école arrive à sa dernière année, il s’articulait sur 3 années (2014-2017) et autour de trois axes :

* Axe 1 : Assurer la maitrise par tous les élèves des instruments fondamentaux de la connaissance à la fin de l’école élémentaire.
* Axe 2 : Favoriser la différenciation pédagogique pour prendre en compte l’hétérogénéité des élèves.
* Axe 3 : Le parcours de l’élève : de l’école au collège.

 **Actions et projets pédagogiques 2017/2018 :**

Mis en place progressive des trois parcours éducatifs (Santé, Éducation artistique et culturelle, Citoyen) qui permettent de suivre le travail de l'élève dans ces différents domaines tout au long de sa scolarité. La notion de parcours éducatif intègre ainsi l'idée d'une **acquisition progressive de connaissances et de compétences qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève**, un cheminement dont le principal moteur doit être l'élève lui-même. Son accompagnement par toute l'équipe pédagogique doit lui permettre à la fois de **structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours.**

**Parcours Educatif de Santé**

1. axes : prévention, éducation et protection

Au niveau de la prévention :

* L’infirmière scolaire, Jocelyne Brémaud, accompagne les enseignants et vient tout au long de l’année pour des actions précises :hygiène dentaire, hygiène corporelle, la pudeur, la protection de son propre corps, la puberté, l’alimentation, le sommeil. Certaines actions ont déjà eu lieu dans les classes de CP/CE1 et CE2/CM1 au cours de la première période.
Ces actions sont menées en partenariat avec l’enseignant, qui fait part de ses besoins pour sa classe.

 Au niveau de la protection :

* Suivi infirmier des nouveaux élèves et/ou en fonction des besoins.
La PMI prend en charge le suivi des PS si nécessaire et des MS.

 Au niveau de l’éducation :

* APS (Apprendre à Porter Secours) tout au long de l’année. Avec l’enseignant, en partenariat avec l’infirmière scolaire pour des cas concrets.
* Activités sportives : L’école est affiliée à l’USEP. Cela permet aux classes de participer à des activités sportives comme le Printemps des maternelles pour les plus jeunes, le raid multi activités et le p’tit tour à vélo pour les CP/CE1, le hand pour les CE2/CM1/CM2. Il y a aussi des rencontres de masse prévues cette année : Gymnastique (classes des maternelles), orientation et gymnastique (CP-CE1), Orientation et athlétisme (CE2, CM1, CM2).
* Coulée verte pour les CE2, CM1, CM2. Elle a eu lieu le 15 octobre dernier et elle a eu beaucoup de succès auprès de nos élèves.

* Piscine pour les GS, CP, CE1 et CM non nageurs de février à avril chaque mardi
* Kayak pour les CE2 et CM de mai à juin chaque jeudi

Nous remercions tous les parents agrées dont l’investissement est essentiel pour nous permettre de maintenir les activités kayak et piscine.

**Parcours Education artistique et culturelle**

* CAC : Un spectacle par classe est prévu.
* JM musique (association jeunesse musicale de France) : un concert qui aura lieu à Epannes « 1 air 2 violons ». Toutes les classes iront voir le concert le 31 janvier 2018.
* Composition électro acoustique (atelier de captation avec un enregistreur et montage sonore sur ordinateur) pour les CM1/CM2. Les élèves apprendront à composer leur propre musique sur ordinateur. Projet proposé par L’Inspection, en partenariat avec le conservatoire de musique de Niort. Le projet et les interventions sont prises en charge par la CAN.
* Ecole et cinéma pour les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 : 3 films dans l’année. Le premier film sera « L’enfant et le monde », au cinéma de St Hilaire La Palud le 30/11/2017.
* Lire et faire lire pour les classes de Maternelle et CP/CE1 : C’est un programme national appelant les retraités à transmettre aux enfants le plaisir de la lecture. Les lecteurs ont pour mission de lire des histoires à un petit groupe d’enfants, fréquentant l'école maternelle ou primaire. Les séances de lecture sont organisées une fois par semaine, le jeudi, durant toute l'année scolaire, dans une démarche axée sur le plaisir de lire et la rencontre entre générations. Les interventions commenceront le 16 novembre prochain. Nous remercions les 2 personnes bénévoles, Madame PEIFFER Martine et Madame BERTHELOT Myriam.

**Parcours Citoyen**

* Projet Intergénérationnel avec le foyer logement d’Epannes. Plusieurs classes prévoient à partir de janvier une activité à partager avec les résidents. (jeu de l’oie, lectures partagées, questionnaire auprès des résidents sur l’école d’autrefois ….)
* Sport et handicap (CE2/CM1/CM2)
* Projet « Jouons la carte de la fraternité » (CE2/CM1/CM2)
* Interventions menées par une association melloise, le Béta Pi, sur les énergies renouvelables pour la classe de CM1/CM2. La première intervention aura lieu le 8 décembre 2017.

L’équipe enseignante réfléchit également à un projet fédérateur pour toutes les classes sur le thème du conte et le personnage du loup:

 Participation au concours de l’allée enchantée à La Garette les 16-17 décembre

+ Site du « Loup Garou » à Lezay.

**Nous remercions l’APE pour son investissement et ses actions. Nous rappelons que cela permet de financer de nombreux projets menés cette année. Sans cette aide, certains projets ne pourraient voir le jour.**

**Tableau récapitulatif des actions par cycle** :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CYCLE 1** | **CYCLE 2** | **CYCLE 3** |
| **PS** | **MS** | **GS** | **CP** | **CE1** | **CE2** | **CM1** | **CM2** |
| **JM Musique****Spectacle 1 air 2 violons à Epannes** |
| **Activité Ligue Enseignement :** **Printemps des maternelles** |  | **SIEDS Energies renouvelables****3 interventions en classe** |
|  | **Activités Ligue Enseignement : Raid multi activités****Le p’tit tour USEP** | **Coulée verte Niort** |
|  | **Ecole et cinéma** |
| **CAC** |
| **Allée enchantée La Garette** |
| **Lire et faire lire (NOV/ JUIN)** | **Activités Ligue Enseignement :****Jouons la carte de la fraternité****Sport et handicap****Handballons nous** |
|  | **Piscine****GS/CP/CE1 et CM non nageurs** |
|  | **KAYAK** |
|  | **Interventions musicales : composition électro acoustique** |
| **USEP : Rencontres de masse (gym, athlétisme, orientation…)** |
| **Rencontres intergénérationnelles avec le foyer d’Epannes** |
| **Interventions de l’infirmière scolaire (actions de prévention et APS)** |

1. **Les mesures de sécurité**

Présentation des nouvelles mesures de sécurité dans les écoles.

Présentation Exercice incendie. 3 exercices par an.
 Un exercice a eu lieu le jeudi 28 septembre.

Une rencontre avec le commandant des pompiers, la Directrice et la Mairie est prévue le lundi 27 novembre pour nous conseiller sur le regroupement des élèves en cas d’incendie et faire le point sur les installations. Actuellement, le regroupement des élèves en cas d’incendie se fait dans la cour.

Le P.P.M.S. En quoi cela consiste ?

Travail d’équipe au sein de l’école pour préparer un document de crise opérationnel qui consiste à aider les enseignants à se préparer au mieux à l’éventualité d’un risque majeur.

Il doit lui permettre, en cas d’accident majeur, de mettre en sécurité les élèves et les personnels et d’être prêt à mettre en place les directives des autorités en attendant l’arrivée des secours.

Qu’est-ce qu’un risque majeur ?

Le PPMS prend en compte les risques liés à des accidents majeurs d’origine naturelle (tempête, inondation…), technologique (nuage toxique, le risque « transport de matières dangereuses »), ou à des situations d’urgence particulière (intrusion de personnes étrangères à l’école, attentats…)

 - L'action de l'école relève de deux axes : protection et éducation.

PPMS : risques majeurs et attentat intrusion

Renforcer la sécurité, mettre en place une culture commune de la sécurité. L’exercice de simulation est indispensable pour que le P.P.M.S. soit valide : il fait partie intégrante de sa réalisation.

⇒ Il est utile parce qu'il est révélateur des failles et/ou des points faibles du P.P.M.S.

L’exercice aura lieu jeudi 9 novembre. Nous avons besoin d’observateurs. Des parents se portent volontaires pour assister à l’exercice.

Suite à cet exercice, nous ferons un bilan et un retour d’expérience avec les élèves, mais aussi avec l’équipe enseignante et les élus.

PPMS : risques transport de matières dangereuses

Confinement cantine

Prévu le 29 novembre à 9H45

 En ce qui concerne la sécurité des écoles, il existe un guide des parents d’élèves. Il est distribué aux RPE et sera mis en ligne sur le site Internet.

1. **Vote du règlement intérieur de l’école**

Lecture et corrections à apporter.

-Charte de la laïcité. Cette charte s’adresse aux parents, au personnel, aux enfants.

-Précisions sur l’arrivée et le départ des élèves (horaires, lieux)

-Les absences injustifiées.

Vote à l’unanimité pour le nouveau règlement intérieur 2017/2018.

1. **Rythmes scolaires**

Résultats de l’enquête distribuée aux parents d’élèves. Nombreux retours : 71 sur 81 questionnaires distribués

Pour le retour à la semaine à 4 jours : 32

Pour le maintien du système actuel (école le mercredi matin et TAP le vendredi après-midi) : 37

Pour le maintien du mercredi matin mais le réaménagement du système actuel des TAP : 25

Maintien du mercredi matin : 62

Avis des enseignants : La solarisation le mercredi matin est une bonne chose pour le suivi du travail et du rythme dans la semaine. Par contre, nous trouvons les journées trop longues pour les élèves (matinées trop longues, pause méridienne trop courte), et un réaménagement du système actuel nous semble souhaitable.

Avis de la Mairie : M. le Maire suit l’avis général de maintenir la semaine à 4 jours et demi. Il revient sur l’importance de cette matinée supplémentaire pour les élèves et considère le mercredi comme étant une demi-journée précieuse pour les apprentissages.

Avis des Représentants des élèves : le questionnaire est représentatif, les résultats sont parlants.

Qui ne souhaite pas voter aujourd’hui ? 0

Vote pour la nouvelle organisation scolaire : 13 votants

Vote pour le retour à la semaine 4 jours (8 demi-journées réparties sur la semaine) : 0

Abstention: 0

Vote pour le maintien du mercredi travaillé (4 jours et demi): 13

Est-ce que les TAP vont être réaménagés ? Ce sera à traiter avant mars.

Cela demande une organisation pour tout le monde.

Par rapport au vote du conseil d’école, un nouveau questionnaire sera fait en début d’année 2018 axé sur le rythme de la semaine.

***Conclusion : Après une consultation des membres et un vote, le conseil d’école demande le maintien de la semaine à 4 jours et demi.***

1. **Questions diverses**

**CANTINE**
 **\* « *Problème déjà évoqué l'année dernière : le plat principal à la cantine est froid, mon fils me fait la remarque quasiment tous les soirs. (Ex : Les  Tomates farcies étaient froides). Comment sont réchauffés les plats ?***

 ***Le premier service semble manger froid et le second service mange chaud ...Quelle est l’organisation de la cantinière ? »***

Mme POUSTAY Carole, la nouvelle cantinière, explique que les livraisons sont à 10h30 seulement, voire plus tard, contrairement à l’année passée. API livre froid ou congelé. Elle manque de temps pour faire réchauffer les plats pour midi. Elle fait remonter un autre problème : il y a très souvent des oublis (oubli d’un plat, du dessert, de la vinaigrette…).

Le pain n’est plus servi à volonté ni mis sur la table en début de repas.

Des études sont faites pour revenir à une restauration en circuit court et produits locaux pour une meilleure qualité des repas.

 **\* *Retour très positif concernant la cantine, les enfants sont contents de l’ambiance qui y règne (bonne humeur du personnel).***

***Chaque semaine un thème est  abordé et rend le repas plus convivial (jeux, consignes,…..).***

**APS (TAP)**

  ***\* « Est -il possible d’avoir un peu de souplesse pour les parents qui travaillent en  « intérim ou petites missions,….. » ? (inscriptions en fonction du besoin de la famille afin de réduire le coût financier vu que les activités sont payantes). »***

Les inscriptions sont faites par période pour prévoir le personnel. Parfois un élève en plus ou en moins suppose un intervenant en plus ou en moins. Les TAP représentent un coût financier important pour la commune qui ne peut accepter une inscription à la semaine.

(Financement : 1/3famille, 1/3 état, 1/3 commune :30 000€)

. En outre, les parents ne sont pas facturés si un certificat médical est fourni.

Il est demandé à ce que les inscriptions soient distribuées plus tôt. Ce sera fait, la Mairie les distribuera une semaine avant les vacances.

**GARDERIE**

 ***\* Problème à la garderie : les enfants sont récupérés les soirs où il fait froid et même voir lorsqu'il pleut faiblement dehors et sans manteau.*** Mme Terrade Monique explique que le personnel surveille les petits mais que les grands ne respectent pas toujours les remarques des adultes.

 \* ***Manque de surveillance à la garderie.***

 Le Maire rappelle qu’il a toute confiance en son personnel. Il invite les personnes à venir le voir en cas de problème.

**RETOUR SUR LES POINTS ABORDES LORS DU DERNIER CONSEIL ECOLE (juin 2017)**

 \*Equipement informatique : Un vidéo projecteur sera installé le 10/11 dans la classe des CP CE1. Nous remercions la Mairie pour cet investissement.

Le responsable informatique, Laurent Métayer, va venir faire le point sur les installations et le matériel de l’école.

 \* Bac à sable : La mise en place du bac à sable couvert a pris un peu de retard. En effet, la Mairie a obtenu un devis de 2000 € qui semble excessif pour enlever le muret et combler l’ancien bac à sable. Aussi, un nouveau devis est demandé.

 \* Transports scolaires pour les séances de kayak et de piscine : 1600€ sont versés par la Mairie pour les transports kayak et piscine.

Ces fonds sont réservés aux transports exclusivement. Ils sont donc financés.

 Pour conclure la réunion, M. le Maire rappelle que le financement des activités non financées par la commune le sont par l’APE et regrettent que l’investissement des parents ne soit pas plus important. L’APE est une association qui a besoin de parents et d’idées pour permettre aux enfants de bénéficier de nombreux projets au cours de leur scolarité.

L’équipe enseignante rejoint cette idée. L’école doit favoriser les liens pour faire venir les parents lors d’activités et doit savoir les accueillir. Des actions seront menées pour favoriser les échanges et les relations entre les partenaires : les parents, les enseignants, les élus.

Date du prochain Conseil d’Ecole : lundi 12 mars à 18h

 Fin du Conseil d’Ecole à 20h15